

Conseil des tribunaux administratifs canadiens (CTAC)

3^e Conférence internationale

« Rendre la justice administrative accessible aux peuples de la terre »

« *Un apprentissage en commun* »

Du 20 au 23 juin 2004

Tenue au Fairmont Royal York, Toronto, Canada



PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE (toutes les séances se dérouleront en anglais et en français)

DIMANCHE 20 JUIN

9h30
foyer Canadian
10h30 à 12h00
Ontario

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Séances simultanées 1 à 2

1. LE DROIT ADMINISTRATIF – PERSPECTIVE NORD-AMÉRICAIN

Deux juristes présentent une mise à jour des enjeux de justice administrative que doivent trancher les tribunaux au Canada et aux États-Unis. Quels sont les cas les plus récents? Présentent-ils des thèmes ou tendances communes?

Animateur : **Chris Graham**, Président de la National Association of Administrative Law Judges; **Professeur David Mullan**, Faculté de droit, Université Queen's, Ontario, Canada; membre du Tribunal des droits de la personne de l'Ontario; **Professeur John H. Reese**, Denver University Law School.

Tudor 7,8

2. PERCÉE DES MÉDIAS : COMMENT TRANCHER AVEC LA PRESSE : COMMUNIQUER OU GARDER LE SILENCE?

Transiger avec les médias peut s'avérer un vrai cauchemar pour un membre de tribunal. Un échec de communication peut entraîner des différends et problèmes interminables. De bonnes compétences en présentation aux médias sont indispensables pour tous les membres d'un tribunal, à tous les niveaux. Parler ou garder le silence? Comment communiquer un message clé avec succès? Quelles stratégies un organisme peut-il adopter pour trancher ces enjeux à mesure qu'ils se présentent? Barry McLoughlin, un des formateurs en médias les mieux connus en Amérique du Nord vous apprendra à éviter ces catastrophes de communication et à présenter votre message avec savoir-faire.

Barry McLoughlin, Président McLoughlin Associates Inc., Canada.

12h00 à 13h00
13h00
Canadian

DÉJEUNER LIBRE: Au plaisir de se rencontrer à Toronto

INAUGURATION – MOT D'OUVERTURE

Murray Chitra and Carl Dombek, Conference Co-Chairs, CCAT.

13h30 à 14h15
Canadian

INITIATIVES D'INTÉGRITÉ DES NATIONS UNIES

Dileep Nair, Sous-secrétaire général, Services de surveillance interne, Nations Unies.

14h15 à 14h45
foyer Canadian
14h45 à 16h15

RAFRAÎCHISSEMENTS

Séances simultanées 3 à 5

Ontario

3. LES AUTOCHTONES ET LA JUSTICE

ADMINISTRATIVE : Le droit de contrôle et de propriété des bien-fonds revendiqués par les autochtones s'est avéré un problème épineux. Dans le même ordre d'idées, plusieurs injustices historiques, notamment l'abus des membres des Premières Nations dans les pensionnats, n'ont pas encore été résolues et sont tout aussi problématiques. Les cours de justice tentent de régler ces questions depuis un certain temps, mais même le système judiciaire a reconnu l'importance du rôle des tribunaux dans le cadre de ses jugements récents. Les tribunaux devront tenir compte de diverses coutumes et traditions, de droits conflictuels et d'intérêts concurrentiels, à mesure qu'ils établissent leur crédibilité et leur intégrité dans divers contextes culturels. Quelles méthodes les tribunaux ont-ils adoptés pour trancher ces enjeux, et quelles seraient les limites imposées à leur rôle?

Animateur : **John Steeves**, Membre, Commission des relations de travail dans la fonction publique du Canada, Vancouver; **Ted Hughes**, Arbitre en chef, Résolution des questions des pensionnats indiens, Canada; **Jean Teillet**, Avocat-procureur, Pape and Salter, Canada; **Joe Williams**, Juge en chef, Maori Land Court, et Vice-président, Tribunal de Waitangi, Nouvelle-Zélande.

Tudor 7,8

4. RÉOLUTION DE CONFLITS – Au cours de conflits armés, de nombreux peuples et personnes ont été victimes de violation de droits fondamentaux ou d'abus physiques. La responsabilité de redresser les torts subis incombe souvent au nouveau gouvernement en place après le conflit. Confronté aux revendications des citoyens lésés, comment celui-ci peut faire face à ces revendications sans créer à nouveaux un conflit? Dans certains pays, des organismes administratifs ont été fondés afin de rendre justice et donner une voix à ces personnes. Cette séance exposera les divers moyens utilisés par ces organismes pour faire valoir une réconciliation, tant sur le plan personnel que national.

Animateur : **Chisanga Puta-Chekwe**, Président, Tribunal du logement de l'Ontario, Canada; **Dr Ken Attafua**, Secrétaire général, National Reconciliation Commission, Ghana; **L'honorable Bob Rae**, Canada.

Territories

5. RÈGLEMENT DES CAS D'IMMIGRATION ET DE RÉFUGIÉS SUITE AUX ATTENTATS

DU 11 SEPTEMBRE – Dans notre nouvel environnement axé sur la sécurité, tous les organismes de l'état font face à des pressions croissantes et à un examen rigoureux en ce qui a trait à la protection de la société contre les

Veillez remplir votre formulaire d'évaluation en direct à : <http://www.ccat-ctac.org>

terroristes et d'autres risques de sécurité. Quel est l'impact de cet environnement sur les activités des tribunaux d'arbitrage qui sont responsables de la protection des membres les plus vulnérables de notre société, notamment les réfugiés? Ce panel international étudiera les défis que doivent relever les tribunaux qui, tous les jours, sont aux prises avec des personnes qui réclament la protection de l'état. Quels sont les meilleurs moyens de régler le nombre élevé de revendications du statut de réfugié ou d'autres cas d'immigration d'une façon simple, rapide et équitable, compte tenu de l'environnement actuel?

Animatrice : **Marcie Bourassa**, Vice-présidente, Section d'appel de l'immigration, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada; **Jean-Guy Fleury**, Président, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada; **Juge Phillip T. Williams**, Juge en chef adjoint spécialiste de l'immigration, Falls Church, Virginie, É.-U.; **Steve Karas**, Membre principal du Refugee Review Tribunal, Sydney, New South Wales, Australie.

Banff

Whistler

Montebello

18h00 à 19h30

LE CYBERTRIBUNAL / PRÉSENTATION N° 1 : une démonstration pratique de la technologie utilisée par, et conçue pour, les tribunaux administratifs.

Présentation portant sur la technologie de l'information – Systèmes de gestion de cas et de centre d'appels d'un important organisme.

LE CYBERTRIBUNAL / PRÉSENTATION N° 2 :

Présentation du site Web d'un organisme permettant des recherches axées sur les bases de données de sa charge de travail disponible au public.

LE CYBERTRIBUNAL / PRÉSENTATION N° 3 :

Présentation de AGNES – un site Internet protégé par mot de passe, conçu par le gouvernement central pour la totalité de ses organismes.

TEMPLE INTERNATIONAL DE LA RENOMMÉE DU HOCKEY : RÉCEPTION DE LA PRÉSIDENTE –

Réception-cocktail au Temple international de la renommée du hockey, un lieu d'intérêt torontois renommé.

LUNDI 21 JUIN

8h00
foyer Canadian

INSCRIPTION

8h00 à 9h00
Concert Hall

PETIT DÉJEUNER

9h00 à 9h05

LA BOURSE D'ÉTUDES COMMÉMORATIVE MARIE-PAULE-SCOTT EST DÉCERNÉE À M. CRISTOS VELASCO

9h05 à 10h30
Canadian

SÉANCE PLÉNIÈRE : LA JUSTICE ADMINISTRATIVE ET LES TRIBUNAUX – Les premiers organismes, conseils et commissions ont été fondés afin d'offrir une solution de rechange aux tribunaux. Dans certaines juridictions, les rapports entre les organismes de justice administrative et le système judiciaire sont précaires. Un panel de juristes renommés présenteront leur perspective de ces rapports, compte tenu de notre objectif commun de rendre la justice accessible aux citoyens.

Animateur : **Juge Andromache Karakatsanis**, Cour supérieure de justice, Ontario, Canada; **Juge Lynn Smith**, Supreme Court of British Columbia; **Juge de district des É.-U. Phillip S. Figa**, Colorado, É.-U.

10h30 à 11h00
foyer Canadian

RAFRAÎCHISSEMENTS

11h00 à 12h30

Séances simultanées 6 à 8

Territories

6. L'INTÉGRITÉ – Les gouvernements et organisations internationales de par le monde entier sont aux prises avec la question de l'intégrité du secteur public. La confiance du public vis-à-vis ces établissements est une pierre angulaire de la démocratie, de la paix, de la stabilité et du développement économique. Ce panel étudiera l'envergure du problème, la lutte continue contre la corruption et les mesures adoptées afin de faire valoir les pratiques éthiques. Quelles sont les mesures que votre organisme doit mettre en œuvre afin de mériter la confiance du public?

Animateur : **Murray Chitra**, Président, Commission civile des services policiers de l'Ontario, Canada; **Maartan DeJong**, Directeur, Service d'intégrité institutionnelle, Banque mondiale; **Howard Whitton**, Expert en éthique au sein du secteur public, Organisation de coopération et de développement économiques, SIGMA; **David Lewanika**, Deputy Chief Justice of Zambia, Zambie.

Ontario

7. VISER JUSTE – Au cours des deux dernières décennies, plusieurs juridictions ont subi un changement radical de régime ou une restructuration politique importante. Les nouveaux états ont dû affronter la tâche immense d'établir des institutions publiques afin de satisfaire aux attentes élevées des citoyens en

matière de justice administrative. Ce panel se penchera sur les initiatives mises en œuvre dans plusieurs pays. Quels sont les défis pratiques? Quels sont les succès? Quelles mesures sont à la disposition des organismes de la justice administrative?

Modérateur : **Bertrand Roy**, Commissaire, Commission des lésions professionnelles, Québec, Canada; **Larry Taman**, Chef, Justice Reform International, Canada; **Dr Mong Hay Lao**, Professeur invité du Cambodge au Asian Institute, Université de Toronto; **Nora Sanders**, Prgé cé demment Sous-ministre de la justice, Nunavut, Canada.

Tudor 7,8

8. DILEMMES ÉTHIQUES – Tous les décideurs affrontent à l'occasion des situations qui mettent leurs valeurs à l'épreuve. En présentant divers scénarios, cet atelier posera quelques questions fort intéressantes. En quoi consiste un dilemme éthique? Êtes-vous en mesure de les reconnaître? Votre intervention est-elle appropriée et juste? Les solutions doivent-elles être maintenues ou peuvent-elles s'ajuster?

Juge R. Bryan McDaniel, National Conference of the Administrative Law Judiciary (NCALJ), American Bar Association, É.-U.; **Juge Edwin L. Felter, Jr.**, Juge principal de droit administratif, Colorado Division of Administrative Hearings; **Michèle Juteau**, Présidente du CTAC; Commission des lésions professionnelles, Québec, Canada.

DÉJEUNER LIBRE: Au plaisir de se rencontrer à Toronto

SÉANCE PLÉNIÈRE : CONSIDÉRER LA DIVERSITÉ – UNE QUESTION D'ÉQUITÉ ET D'ACCÈS – Chaque tribunal et organisme doivent traiter avec des intervenants variés. Dans l'intérêt de l'équité et de l'accès à la justice, un tribunal doit répondre aux besoins de personnes de divers groupes ou horizons ethniques et doit être sensible à leurs différences. Cette séance étudiera un volet de ce vaste sujet – les minorités défavorisées – quoique l'analyse et les acquis qui en découlent puissent s'appliquer à plusieurs situations que doivent trancher les tribunaux qui traitent avec des groupes d'intervenants présentant une inégalité en matière de pouvoir. Quelles sont les mesures adoptées par les tribunaux à l'échelle internationale pour trancher la diversité? Le panel discutera de programmes efficaces de formation, des moyens de surmonter la résistance, ainsi que d'autres méthodes novatrices visant la diversité.

Animateur : **Gary Yee**, Conseiller spécial du Vice-président, Section d'appel de l'immigration, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada; **Professeur Hazel Genn**, Faculty of Laws, University

College, Londres, Angleterre; **Rashida Manjoo**, Associé en recherche, Law, Race and Gender Research Unit, Faculty of Law, University of Cape Town, Afrique du Sud; **George Thomson**, Directeur administratif, Institut national de la magistrature, Canada.

16h00 à 16h30
Canadian

LE PROJET D'ALPHABÉTISATION ET D'ACCÈS À LA JUSTICE : Le CTAC annoncera une nouvelle initiative à cette conférence. Dans le cadre de ce projet, le CTAC collaborera avec ses membres qui représentent les tribunaux administratifs dans l'ensemble du Canada, et ses associés dans le domaine de l'alphabétisation, afin d'améliorer l'aptitude à identifier les défis que doivent relever les clients dans le système judiciaire et à mettre en œuvre les interventions appropriées, et ce, par le biais du

16h30 à 16h45
Canadian

18h30
Musée royal
de l'Ontario

perfectionnement professionnel de ses membres. Ce projet est financé par le Secrétariat national de l'alphabétisation du ministère de Développement des ressources humaines Canada.

Animateur : **J. Paul Lordon**, Président, Comité du CTAC : Tribunaux administratifs, Projet d'alphabétisation et d'accès à la justice au Canada; **L'Honorable juge Gregory Regis**, Cour de justice de l'Ontario, Canada.

COMMUNIQUÉS

SOIRÉE ET DÎNER DE GALA AU MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO – Un repas gastronomique et un spectacle dans un endroit unique

MARDI 22 JUIN

8h00
Concert Hall

INSCRIPTION

8h00 à 9h00
Concert Hall

PETIT DÉJEUNER

9h00 à 10h30
Concert Hall

SÉANCE PLÉNIÈRE : LA RÉFORME D'ORGANISMES – Alors que nous entamons ce nouveau millénaire, plusieurs juridictions repensent sérieusement leur prestation traditionnelle de services de justice administrative. Toutes leurs procédures, depuis les pratiques de gestion de cas à la structure organisationnelle et le rôle des décideurs, sont remises en question. Ce panel examinera les dernières nouveautés en matière de réforme des organismes. Quelles sont les leçons que votre organisme de justice administrative est en mesure d'en tirer?

Animateur : **Tyrone Butler**, Président, Conférence nationale, Administrative Law Judiciary, American Bar Association et Juge en chef du droit administratif, Office of Administrative Hearings, Washington, D.C.; **Le très honorable Baron Newton de Braintree**, Président, Council on Tribunals, Grande-Bretagne; **Georges Lalande**, Sous-ministre, Direction générale des services à l'organisation - Responsable de la réforme des tribunaux administratifs, Québec, Canada; **Magistrat Victoria E. Quiroz Pesquera**, Magistrat de la Cour d'appel supérieure, Tribunal de lo Contencioso Administrativo del Distrito Federal, Mexique.

Séance trilingue

Concert Hall

10h30 à 11h00
Concert Hall

RAFRAÎCHISSEMENTS

11h00 à 12h30
Ontario

Séances simultanées 9 à 11

9. RÉGLEMENTER L'ENVIRONNEMENT : Cette séance se penchera sur les questions environnementales d'envergure mondiale et étudiera les moyens par lesquels les commissions environnementales peuvent les influencer en faisant appel à une sensibilisation du public, la rédaction efficace de jugements, et une vision avant-gardiste. Les questions transfrontières seront également délibérées, y compris les répercussions de la

12h30 à 14h00
Concert Hall

14h00 à 14h30
Concert Hall

14h30 à 15h00
Concert Hall

15h00 à 15h30
Concert Hall

multitude de pactes commerciaux mondiaux récents. Les tensions entre états, environnementalistes et entreprises feront l'objet d'un examen.

Animateur : **Ian McPhail**, Président, Tribunal de l'environnement, Ontario, Canada; **Gordon Miller**, Commissaire à l'environnement de l'Ontario, Canada; **Adam Babich**, Professeur agrégé, Tulane Law, Louisiane, États-Unis.

10. ÉTABLISSEMENT DE RÈGLES INTERNATIONALES – PERSPECTIVE MONDIALE, ACTION LOCALE :

La mondialisation a imposé de nouvelles règles dans plusieurs secteurs, ainsi que des mécanismes binationaux et d'autres mécanismes pour aborder la résolution de conflits et d'enjeux internationaux. Cette séance examinera les règlements visant trois domaines problématiques à l'échelle mondiale, notamment, le commerce international, les groupes d'échanges commerciaux, et les sports internationaux.

Animateur : **Simon V. Potter**, Associé principal, Ogilvy Renault, Montréal, Canada; **Dick Pound**, Président, Agence mondiale d'antidopage, Comité international olympique; **Dr Gabrielle Marceau**, Avocate, Organisation mondiale du commerce; **Professeur Loretta Ortiz Ahlf**, Université Iberoamericana, Mexique.

Séance trilingue

11. DILEMMES ÉTHIQUES

Reprise de la séance n° 8.

DÎNER ET PRÉSENTATION DE LA MÉDAILLE DU CTAC AU PROFESSEUR EDWARD RATUSHNY

« **LE JEU-QUESTIONNAIRE DU CTAC** » - Retrouvez vos collègues pour une demi-heure des plus divertissantes qui vous présentera une excellente synthèse de ce que nous avons appris à la conférence! **Prix à gagner!**

MOT DE LA FIN – PROJETS POUR L'AVENIR ET POURSUITE DE L'ÉTABLISSEMENT D'UN RÉSEAU INTERNATIONAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CTAC

Organisé par



Services des activités spéciales du CTAC

téléphone : 905-436-0375 • télécopieur : 905-436-0892 • events@wdysevents.com

Pour des renseignements courants sur le CTAC, veuillez contacter
le directeur administratif du CTAC

téléphone : (819) 684-0468 • télécopieur : (819) 684-7703 • courriel : ExecutiveDirector@ccat-ctac.org • site Web : www.ccat-ctac.org

Veuillez remplir votre formulaire d'évaluation en direct à : <http://www.ccat-ctac.org>

UNE PRÉINSCRIPTION EST EXIGÉE POUR PARTICIPER À LA JOURNÉE DE FORMATION.

9h00 à 12h00

ATELIERS DE FORMATION APRÈS-CONFÉRENCE : Tenus au *Centre de conférences du Ontario Bar Association – 20, rue Toronto, Toronto*

1^{er} VOLET – ÉVALUATION DU RENDEMENT, SUIVI ET AUTONOMIE JUDICIAIRE – STRATÉGIES DIVERSES CIBLANT UNE GESTION RÉUSSIE DU RENDEMENT ET LA POURSUITE DES MEILLEURES PRATIQUES – Cette séance se penchera sur les questions qui surviennent dans le cadre de la conception et de la gestion des attentes en matière de rendement des décideurs statutaires. Nous comptons étudier les principes de base d'un examen du rendement de la perspective de la direction afin de favoriser une appréciation des outils et structures de base impliqués dans ce processus; nous présenterons également l'expérience acquise par des tribunaux spécifiques aux États-Unis et au Canada qui ont tenté de mettre en œuvre et gérer des systèmes d'examen du rendement. Une séance interactive demandera aux participants d'identifier les éléments d'un système de gestion du rendement à succès dans le contexte de leur tribunal particulier.

Modérateur : **Zeynep Onen**, Directeur, Réglementation professionnelle, Barreau du Haut, Ontario, Canada; Panélistes : **Me France Desjardins**, Présidente, Régie du logement du Québec, Québec, Canada; **Juge en chef Bruce Johnson**, Minnesota, É.-U.; **Ann Marshall Young**, Federal Nuclear Regulatory Commission, Washington, D.C., É.-U.

2^e VOLET – L'ÉTHIQUE POUR LES DÉCIDEURS : DE L'INTUITION À L'APPLICATION – UN ATELIER DE « FORMATION DES FORMATEURS » : Cet atelier très participatif d'un jour est conçu particulièrement pour les membres de tribunaux, les juges administratifs et les magistrats, ainsi que les conseillers juridiques et d'autres intervenants qui comptent assurer une formation en éthique au sein de leur propre tribunal. Les participants examineront divers scénarios et leur application pratique dans le cadre de séances de simulation, en débutant par une conscientisation et l'identification des enjeux, et en terminant par un examen des aspects pratiques de la formation dans le contexte d'un tribunal.

Parmi les sujets traités, citons :

- Dégager les enjeux réels
- Établir une conformité au sein du tribunal, sans toutefois porter atteinte à l'autonomie du processus décisionnel
- Aider les collègues à identifier et à trancher les enjeux d'éthique potentiels ou réels
- Choisir des stratégies de formation dans le contexte d'un tribunal.

CET ATELIER DURE UNE JOURNÉE ENTIÈRE.

James A. Ogilvy, Membre, Tribunal canadien du commerce extérieur, Ottawa, Canada; Animateurs : **Catherine Kennedy**, Membre du conseil, Section d'appel de la Commission nationale de libération conditionnelle, Ottawa, Canada; **Martine Richard**, Avocate-conseil, Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, Ottawa, Canada; **Magistrat Rubén Minutti Zanatta**, Tribunal de lo Contencioso Administrativo del Distrito Federal, Mexico, Mexique.

3^e VOLET – LES RÈGLES – LEUR UTILITÉ ET LEUR ABUS – Rejoignez notre panel d'experts de tribunaux et participez à un atelier approfondi sur les règles. Les sujets abordés comprendront : une discussion des principes de gestion du risque, c'est-à-dire, les critères gouvernant le choix d'une règle, d'un règlement ou d'une instruction relative à la pratique; l'adoption d'un premier ensemble de règles, notamment les consultations préliminaires et les moyens d'assurer l'acceptation des utilisateurs; l'application des règles; et la modification des règles en vigueur. Comment peut-on déterminer les règles qui s'imposent? Peut-on éviter que les règles rendent les débats trop techniques? En l'absence d'un règlement général régissant les techniciens juridiques, les règles peuvent-elles servir à

favoriser une conduite appropriée et à empêcher l'abus du processus?

Modérateur : **Carole Prest**, Avocate pour la présidence, Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, Ontario, Canada; **Bob Butterworth**, Vice-président, Commission de révision de l'évaluation foncière, Ontario, Canada; **Krista Daley**, Avocate générale, Commission de l'immigration et du statut de réfugié, Ontario, Canada; **David Draper**, Directeur de l'arbitrage, Commission des services financiers de l'Ontario, Ontario, Canada; **John Higgins**, Conseiller juridique, Commission de l'information et de la protection de la vie privée/Ontario, Ontario, Canada; **Robert Owen**, Vice-président de la Commission des affaires municipales de l'Ontario, Ontario, Canada.

12h00 à 13h00

13h00 à 16h00

DÉJEUNER PRÉVU POUR LES DÉLÉGUÉS

1^{er} VOLET – L'APPRENTISSAGE À DISTANCE ET L'APPRENTISSAGE SUR LE WEB UTILISÉS COMME MOYENS DE FACILITER LA FORMATION ET LA COMPÉTENCE – QUELS EN SONT LES MODALITÉS ET LES ACQUIS – Cette séance comporte une démonstration des différents genres d'apprentissage à distance et d'apprentissage sur le Web actuellement disponibles, ainsi qu'une explication des divers moyens utilisés pour présenter l'information et assurer la formation dans le contexte de l'arbitrage. Les présentateurs expliqueront :

les modalités de la mise en pratique de ce genre d'enseignement au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde; les méthodes de présentation de l'aspect fond dans ces médias; les particularités de la mise en œuvre et de l'administration de cette méthode d'enseignement; et les applications futures éventuelles de l'apprentissage à distance et de l'apprentissage sur le Web.

Modérateur : **Vladimir (Walter) A. Pylypchuk**, Avocat, Workers' Compensation Appeal Tribunal, Colombie-Britannique, Canada; Conférenciers principaux : **Janet M. Coulter**, Agente de formation judiciaire, Division of Workers' Compensation California, États-Unis; **Ben Gianni**, Institut national de la magistrature, Ottawa, Canada; **Susan Lightstone**, Institut national de la magistrature, Ottawa, Canada; Démonstrateurs : **Juge Jean Lytwyn**, Cour provinciale, Colombie-Britannique, Canada; **Ronald Friesen**, The Continuing Legal Education Society of British Columbia, Canada.

2^e VOLET – L'ÉTHIQUE POUR LES DÉCIDEURS : DE L'INTUITION À L'APPLICATION – UN ATELIER DE « FORMATION DES FORMATEURS » : Continuation de l'atelier du matin.

3^e VOLET – LA PLAIDOIRIE DEVANT LES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS – Quoique les tribunaux administratifs aient d'importantes caractéristiques en commun, non seulement l'un avec l'autre, mais également avec les cours de justice, leurs mandats et procédures présentent toutefois des distinctions importantes. Un panel d'avocats principaux comptant une expérience portant sur divers tribunaux réglementaires et tribunaux des droits présenteront leurs opinions en matière de stratégie et de présentation. Ils vous offriront la perspective de l'avocat des parties, de l'avocat des intervenants et de l'avocat du tribunal; et ensuite, le panel de présidents et vice-présidents révélera les arguments qu'il juge convaincants (ou non!!)

Modérateur : **Carole Prest**, Avocate pour la présidence, Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, Ontario, Canada; **Matthew Garfield**, Président, Tribunal des droits de la personne, Ontario, Canada; **Knox Henry**, Vice-président, Tribunal de l'environnement, Ontario, Canada; **Pat Moran**, Avocat, Commission de l'énergie de l'Ontario, Canada; **Margot Priest**, Réviseur-chef, Révision de la protection de l'environnement, Canada; **Beth Symes**, Eberts Symes Steet Pinto & Jull, Toronto, Canada; **Robert B. Warren**, WeirFoulds, Toronto, Canada.